

N° 880

du 15
JANVIER
2016



Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi
SOUZA

PERSPECTIVES ET PROSPECTIVE PRESIDENTIELLES POUR 2016

L'arrivée d'une année nouvelle est l'occasion pour une nation de retrouver ses lignes de force dans l'ordre interne et international. Les deux étapes les plus importantes de ces cérémonies sont le discours de vœu à la nation et la présentation des vœux du corps diplomatique.

I- LES VŒUX A LA NATION

Le Président de la République dans un propos brillant et apaisé a tiré les leçons de l'année écoulée. Si celle-ci n'a pas été avare en tragédies, elle a connu une avancée significative. « Pour notre cher pays, le Togo, elle fut une belle année, qui a vu notre démocratie en consolidation, faire un saut qualitatif notable, avec des élections présidentielles apaisées, libres et transparentes. Vous avez fait la preuve de votre grande maturité, en refusant de céder aux remises en question faciles et aux anathèmes de toutes sortes. Chacun de nous peut être fier de ce résultat soyez en remerciés ! »

Le chef de l'Etat estime que le nouveau quinquennat sera porteur de plus d'espérances comme l'indiquent les résultats déjà engrangés.

En effet, la sécurité, le climat social apaisé qui règne dans notre pays sont de précieux acquis qui méritent d'être préservés. Il est le résultat de nombreux efforts consentis par vous tous, du nord au sud, de l'ouest à l'est du pays. Il illustre la force

(suite à la page 2)

P.3 2^{ème} revue de la SCAPE / Entre prouesses et attentes

Les partenaires toujours disposés à accompagner le gouvernement



Mme Khardiata Lo N'Diaye,
Représentante résidente du PNUD

P.4 Panier de la ménagère à Lomé
Poissons séchés ou fumés
entretiennent la hausse des
prix en décembre

P.6 Lancement de chantiers
routiers au Bénin
Le groupe EBOMAF en mode
leadership avec de nouveaux
marchés de 335 milliards FCFA

P.6 Au moment d'obtenir la licence 3G
Moov-Togo réitère son
engagement d'intégrer des Togolais
à des postes d'encadrement

P.6 A l'endroit de la Diaspora togolaise
Un poste de secrétariat
de direction annoncé
vacant en région parisienne



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



- Actualités Nationales
 - * Politique
 - * Economie
 - * Société
 - * Sport
 - * Culture...
- Informations Internationales
- Réflexions...

EDITO

PERSPECTIVES ET PROSPECTIVE PRESIDENTIELLES POUR 2016

(suite de la page 1)

du ciment social togolais, fruit d'une décennie de politiques de développement inclusif. »

Les résultats sont déjà à porter à l'actif de l'action publique. Les derniers chiffres issus des enquêtes spécialisées dite « Quibb 2015 » sont éloquents. Ils montrent une réduction sensible de la pauvreté et du chômage, ainsi que d'une amélioration nette de l'accès aux services sociaux de base notamment, l'éducation, l'électricité et l'eau potable.

L'objectif est la recherche d'un mieux être pour tous les togolais en redoublant d'efforts pour répondre à la demande sociale légitime et sans cesse croissante. Il convient de renforcer la protection sociale aux plus vulnérables en amplifiant les initiatives déjà lancées dans les domaines de l'assurance maladie, des transferts monétaires, de l'emploi des jeunes et de la finance inclusive.

Ceci suppose des structures de l'Etat plus efficaces au service de la population. Pour y arriver, nous devons bâtir des institutions fortes, une administration efficiente, plus proche et à la hauteur des performances recherchées.

Dans une adresse d'une exceptionnelle importance le président de la république a annoncé que de nouvelles étapes seront franchies dans le processus de réformes politiques et de décentralisation. Ceci nécessite de donner corps à la commission sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles et d'amorcer la mise en œuvre de la feuille de route relative à la décentralisation et aux élections locales.

Tous ces efforts seraient vains si le Togo ne continuait pas à être le cap sur la sécurité mais celle-ci est une œuvre collective qui exige le concours des autres nations.

II-LE TOGO DANS L'ORDRE INTERNATIONAL

La cérémonie des vœux du corps diplomatique est une occasion solennelle de voir le Togo dans le miroir de la société internationale Minko Mi Nseme Sylvester Aboubakar, ambassadeur du Gabon et doyen du corps diplomatique, a salué la maturité politique dont la population a fait preuve lors de la dernière élection présidentielle.

Il a souligné que le grand peuple togolais est plus que jamais déterminé à œuvrer pour le développement socio-économique de son pays pour l'avènement d'un Togo émergent. Le doyen s'est également félicité de la politique initiée par le chef de l'Etat pour lutter contre la pauvreté et assurer la croissance.

Le doyen a évoqué l'implication de plus en plus forte du Togo au sein des instances régionales et dans la lutte contre l'insécurité. La tenue prochaine à Lomé d'une conférence sur la sécurité maritime organisée par le gouvernement et

l'Union africaine en est un important témoignage.

En réponse aux vœux des diplomates, le chef de l'Etat en invoquant les actes terroristes qui ont endeuillé 2015 a souligné :

'Nous vivons désormais dans un monde devenu incertain et instable, où les menaces et les atteintes à la paix et à la sécurité sont quotidiennes et permanentes'. Face à la désintégration et l'effondrement de la Libye, le président togolais a lancé un appel pour une mobilisation et un engagement accrus de la communauté internationale.

Le chef de l'Etat s'est engagé à préserver l'esprit de dialogue et à œuvrer à la poursuite des réformes politiques en vue de consolider la démocratie et l'Etat de droit et de faire progresser ainsi le Togo sur la voie de la décentralisation.

Soucieux du devenir de la planète Faure Gnassingbé a déclaré : "Nous disposons désormais d'un cadre adéquat pour poursuivre avec une plus grande efficacité les efforts visant à débarrasser le monde de l'extrême pauvreté et à mettre la planète à l'abri des catastrophes climatiques et des problèmes environnementaux. Il reste désormais à passer des paroles aux actes." Construisant un avenir basé sur l'innovation et les énergies propres. »

Nous devons dans cette perspective rester vigilants et réaffirmer notre engagement à poursuivre nos efforts communs, tout en sauvegardant nos valeurs culturelles.

Celles-ci accordent une place centrale au respect de la vie et à la famille qui sont des valeurs auxquelles nos peuples, à juste titre, restent profondément attachés.

Le Doyen du corps diplomatique avait relevé à juste titre, l'élection du Togo au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, le président a assuré que le Togo mettra à profit sa présence dans cet organe important pour poursuivre le travail de longue haleine que nous avons engagé, avec le concours de nos partenaires, pour que les droits fondamentaux de la personne humaine occupent une place centrale dans l'agenda international pour le développement économique et social. Et il a ajouté : Je me félicite enfin du bon déroulement des processus électoraux dans les pays frères et amis de la sous-région, notamment au Nigeria, en Guinée, en Côte-d'Ivoire et au Burkina-Faso et souhaite vivement que les élections prévues cette année sur l'ensemble du continent africain connaissent le même succès.

Le Président a réaffirmé les grands engagements pris lors des vœux à la nation pour une poursuite paisible du développement démocratique et décentralisé du Togo.

Que 2016 soit pour la république togolaise un creuset de paix et de bien-être.

L'artiste Kobla Efui Wonanu, dit Cham, expose du 20 janvier au 5 février au Goethe Institut de Lomé sur le thème "Eldorado". Pour l'un des plasticiens les plus en vue de la place, l'Eldorado est un fantasme. C'est le territoire d'une richesse miroitée et l'espace d'un désir de conquête. Il met en jeu avec force et insistance, l'imagination de tous ceux qui cherchent un mieux être.

Cette expo, première étape d'une recherche, est un voyage d'exploration des représentations possibles de l'eldorado. Ici l'artiste

Arts plastiques

Eldorado de Cham au Goethe Institut du 20 janvier au 5 février

INVITATION AU VERNISSAGE DE L'EXPOSITION EL DORADO de KOBLA EFUI WONANU dit CHAM LE MARDI 19 JANVIER 2016 A 19H00 LIEU : GOETHE-INSTITUT LOMÉ

Arts plastiques/Etranger

Le Saint Jean-Baptiste de Vince sera retouché

Une des dernières œuvres du génie italien, conservée au Louvre depuis plus de deux siècles, disparaissait sous des couches de vernis noircies. Elle va retrouver ses couleurs d'origine.

"Dieu mis à part, il est l'artiste sur lequel on a le plus écrit", notait avec malice l'historien de l'art Daniel Arasse. Léonard de Vinci (1452-1519) a toujours déchainé les passions. Ses œuvres font l'objet d'un culte incessant et il est certain que le flot d'études qui leur sont consacrées ne tarira jamais. La Joconde à elle seule résume cette fascination, vivace depuis la mort de son auteur en 1519. Outre des écrits et de nombreux dessins, il ne reste du grand artiste de la Renaissance qu'une petite vingtaine de peintures attestées de sa main à travers le monde. Le Louvre conserve pour sa part une prestigieuse collection avec six Léonard exposés dans la grande Galerie (exceptée La Joconde accrochée dans une salle à côté). On y trouve une petite Annonciation (1475-1478), œuvre de jeunesse, La Vierge aux rochers (1483), La belle Ferronnière (1490-1496), La Joconde (1503-1506), La Vierge, l'enfant Jésus et Sainte Anne, dite La Sainte Anne (1508-1516) et enfin le fameux Saint Jean-Baptiste (1513-1516).

Léonard représente un patrimoine mondial précieux. On comprend que le sujet soit à manier avec précaution. Toucher à un millimètre carré de ses œuvres peut déclencher l'hystérie. Ce fut le cas en 2011 avec la restauration de la Sainte Anne du Louvre. L'annonce par le musée, le 14 janvier, de la restauration du Saint Jean-Baptiste de Léonard, peint entre 1513 et 1516, devrait cependant faire exception : sans cette intervention, on ne pourra plus voir l'œuvre d'ici quelques années.

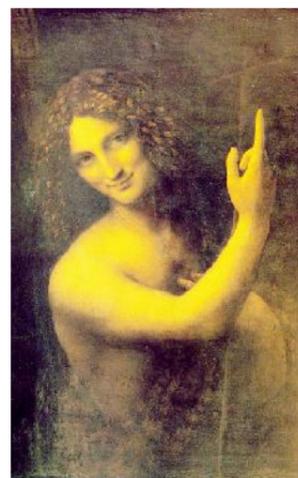
"Il finira un jour par ressembler à un Soulages."

Avec le temps, le panneau est devenu complètement invisible, enfoui sous les nombreuses couches de vernis accumulées au fil des siècles, qui ont viré avec l'âge. Pierre Rosenberg, ancien président du musée, dit avoir vu le tableau s'assombrir en l'espace d'une vie. Finissant par s'obscurcir dramatiquement jusqu'à devenir un brouet goudronneux d'où émergent à peine la figure du Saint, un bras que l'on devine sur la poitrine et l'autre levé en direction du ciel pour désigner la présence divine.

Le public ne peut plus distinguer la croix tenue par le Saint, sa peau de bête et ses mèches de cheveux engouties dans les ténèbres. "Il finira un jour par ressembler à un Soulages" se désolait il y a quelques années un conservateur du musée. Il y a quatre ans, le Louvre a fait procéder à la restauration d'un des derniers chefs-d'œuvre de Léonard, La Sainte Anne, puis l'année dernière ce fut au tour de La Belle Ferronnière (1490-1496) de se refaire une légère beauté. Sur les cimaises du musée, le contraste entre la famille sainte, merveilleusement cristalline, avec à ses côtés la lumineuse italienne au front ceint d'un bijou, face au malheureux Saint Jean-Baptiste encaimé dans son encre, était devenu cruel.

Conseil scientifique

La restauration de l'œuvre va être réalisée par deux spécialistes choisis après un appel d'offre, comme c'est l'usage, et sera effectuée sous le contrôle et dans les laboratoires du C2RMF (Centre de recherches et de restauration des musées de France). Un conseil scientifique réunissant des spécialistes internationaux de l'artiste, doit suivre pas à pas les étapes de sa renaissance. Saint Jean Baptiste est probablement l'un des derniers tableaux peints par



Léonard, mais les datations ne sont jamais évidentes à établir avec le maître, qui pouvait passer la même œuvre et rechignait à la livrer à ses commanditaires avant d'être totalement satisfait, ce qu'il n'était jamais... Le Saint Jean-Baptiste a probablement fait le voyage d'Italie jusqu'en France, aux côtés de La Joconde, quand l'Italien a rejoint la cour de François 1er à Amboise. On perd la trace du tableau après la mort de Léonard en 1519, il réapparaît dans la collection de Charles 1er d'Angleterre en 1639, puis dans celle de Louis XIV en 1662. Des

questionne nos fantasmes et nos convoitises, en nous mettant devant des œuvres qui nous confrontent avec nos propres territoires idéaux et fantasmatiques.

La quarantaine, sorti de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, Cham a regagné Lomé depuis 2005. Il a déjà fait plusieurs expositions. Diplômé également en communication, Cham est aussi un excellent critique d'arts, domaine dans lequel on aimerait le voir exercer souvent.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC Siège: Wuiti - Nkafu Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28 e-mail: patrie006@yahoo.fr Casier N° 60 / M.P. Impression Groupe de presse L'Union Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication Hugue Eric JOHNSON Directeur de la Rédaction Jean AFOLABI Rédaction Sylvestre D. Hervé AGBODAN Maurille AFERI Pater LATE Kossiwa TCHAMDJA Koffi SOUZA Alan LAWSON Abel DJOBO Tony FEDA Service photographie Roland OGOUNDE Dessin-Caricature LAWSON Laté Graphisme BOGLAG.

2ème revue de la SCAPE / Entre prouesses et attentes

Les partenaires toujours disposés à accompagner le gouvernement

Late Pater

Le rapport bilan 2014 de la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (Scape, 2013-2017) est rendu public ce 14 janvier 2016. On apprend alors que, au plan macroéconomique, des efforts de mise en œuvre de la stratégie ont permis au pays d'enregistrer un taux de croissance économique qui a atteint 5,9% en 2014 contre 5,4% en 2013. Le taux d'inflation se situe à 0,2% contre 1,8% en 2013 et est en droite ligne avec la norme communautaire de l'Uemoa. Le taux d'investissement, quant à lui, est de 22,7% contre 24% en 2013. Les efforts entrepris en matière des finances publiques ont permis d'améliorer le solde budgétaire qui passe de moins de 92,3 milliards de francs Cfa en 2013 à moins de 73,3 milliards de francs Cfa en 2014. L'encours de la dette publique totale à fin décembre 2014 représente 46,8% du produit intérieur brut, ce qui est en phase avec la norme communautaire. Au niveau sectoriel, les résultats sont globalement encourageants même si des contraintes subsistent parfois à l'atteinte des meilleures performances. Ce deuxième rapport-bilan ouvre la voie à la tenue de la revue annuelle conjointe par le Conseil national de pilotage des politiques de développement (CNPPD) regroupant le gouvernement et les partenaires au développement du Togo. Justement, dans une déclaration commune lue par Mme Khardiata Lo N'Diaye, Représentante résidente du PNUD et Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies au Togo, les partenaires «*félicitent le Gouvernement togolais pour l'opportunité donnée à toutes les parties prenantes de mener un dialogue de haut niveau sur les politiques*».

S'agissant des résultats de la Scape pour l'exercice 2014, ils apprécient l'effort manifesté dans le compte rendu de l'exécution des différents programmes concourant à la réalisation des objectifs de la Scape ; félicitent le Gouvernement pour les progrès réalisés, notamment dans la couverture des besoins nationaux en produits céréaliers, dans la construction des infrastructures de transport et en ce qui concerne le taux d'achèvement du cycle d'éducation primaire ; apprécient l'effort de mobilisation des ressources internes consécutif à la mise en place de l'OTR, qui s'est traduit par une augmentation des recettes fiscales grâce à une nouvelle organisation institutionnelle et une stratégie appropriée de développement des ressources humaines ; félicitent les autorités du pays pour l'adoption de la nouvelle

loi organique des lois de finances et du code de transparence, qui ouvrent une nouvelle phase de la réforme des finances publiques visant une gestion axée sur les résultats, l'évaluation des performances, la transparence dans la gestion des fonds publics et la reddition des comptes ; apprécient les efforts réalisés par le Togo en vue d'améliorer l'environnement des affaires et notent tout particulièrement l'effet positif du guichet unique sur la simplification des procédures commerciales ; félicitent le gouvernement pour les résultats renseignés par la dernière enquête QUIBB, indiquant une baisse de près de 4% du taux de pauvreté entre 2011 et 2015 à l'échelle nationale et l'encouragent à poursuivre ses efforts tant dans les zones rurales qu'en milieu urbain.

Les partenaires du Togo constatent, cependant que, globalement, les résultats demeurent quantitativement inférieurs aux cibles de la Scape, notamment celles du scénario accéléré, et insuffisants en rythme et en qualité, au regard du défi démographique du pays et de son ambition d'émergence ; constatent que les principaux défis identifiés dans le rapport et repris dans la matrice des recommandations sont les mêmes que ceux identifiés à la revue précédente, notamment l'alignement insuffisant du budget sur la Scape, l'insuffisance des ressources financières et la faiblesse du dispositif de pilotage et de suivi de la Scape ; constatent les mauvaises performances du secteur de la santé, tant au niveau des indicateurs de résultats qu'à celui de l'exécution financière ; constatent la lenteur dans l'opérationnalisation de l'INSEED et, plus généralement, dans la mise en œuvre de la réforme de l'administration publique, après la réalisation d'audits organisationnels dans plusieurs ministères ; constatent que les contributions des partenaires au développement ne sont pas exhaustivement prises en compte dans le budget, ce qui limite la pertinence des analyses sur les allocations budgétaires et sur la qualité de la dépense ; constatent que les rôles du secteur privé et des organisations de la société civile dans la réalisation des performances économiques et des progrès sociaux sont insuffisamment analysés et promus ; constatent qu'au cours de l'année 2014, il y a eu peu d'occasions de dialogue sur les politiques entre le Gouvernement et les partenaires au développement et que le rythme des réunions des organes du DIPD a de nouveau ralenti ; constatent que la question de l'insuffisance des ressources pour le financement de la Scape est évoquée de façon récurrente dans le rapport, alors que la discussion globale sur le



Mme Khardiata Lo N'Diaye, Représentante résidente du PNUD

financement de la stratégie est demeurée de faible intensité en 2014 et que la perspective d'un programme avec le FMI n'a pas progressé.

Recommandations. Au regard des principaux constats effectués sur la performance de la Scape en 2014, les partenaires au développement du Togo suggèrent :

A. Au Gouvernement

1. D'intégrer la matrice des recommandations dans les lettres de mission des ministères concernés afin d'assurer sa mise en œuvre et son suivi de façon plus rapprochée, dans le cadre des organes de dialogue Etat-Donateurs disponibles ;
2. Au terme des différentes revues annuelles de la Scape, de refléter les ajustements préconisés dans les processus budgétaires suivants et dans les indicateurs de suivi à retenir, en prenant explicitement en compte les nouvelles orientations émergentes, notamment la vision du Chef de l'Etat exprimée à l'entame du quinquennat en cours et la déclaration de politique générale du Premier Ministre, qui s'articulent autour des quatre objectifs stratégiques ci-après : faire de l'inclusion économique et sociale, le premier vecteur de la cohésion nationale ; poursuivre la modernisation du pays à travers l'approfondissement des réformes économiques et l'intensification des grands travaux d'infrastructures ; relancer l'agenda des réformes politiques avec de nouvelles dynamiques et faire avancer le chantier de la décentralisation ; capitaliser sur les acquis de la réforme du système de défense et de sécurité pour mieux positionner le Togo dans l'environnement sous régional et international.
3. De veiller à la consolidation de la stabilité du cadre macroéconomique en accentuant les efforts d'amélioration de la gouvernance économique et financière, en vue d'une gestion saine des ressources publiques, y inclus

une plus grande transparence dans la préparation et l'exécution du budget, la passation des marchés publics et la gestion de la dette ;

4. D'assurer un meilleur alignement des budgets annuels sur les cibles de la Scape, notamment pour les secteurs sociaux ;
5. Compte tenu des faiblesses dans la mobilisation des ressources pour le financement de la Scape soulignées de façon récurrente dans le rapport, les partenaires du Togo encouragent le gouvernement à accélérer les réformes et à faire aboutir un programme économique soutenu par le FMI, en vue d'accroître la capacité de mobilisation de l'aide, dont, notamment, les appuis budgétaires et des programmes spécifiques à haute portée transformationnelle, tel que celui du Millénaire Challenge Corporation (MCC), pour lequel le Togo vient d'être qualifié au programme seuil ;
6. De poursuivre la finalisation de «*Vision Togo 2030* », en prenant en compte les Objectifs de développement durable (ODD), les engagements et opportunités qui découleront de la COP21, ainsi que d'autres exercices de réflexion stratégique globaux ou sectoriels disponibles au sein des administrations, dans l'optique d'une nouvelle stratégie de développement à moyen terme à définir en lien avec la vision du pays ;
7. Eu égard à la lenteur des progrès en matière d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'énergie, et compte tenu du fort impact de ces secteurs tant sur la croissance économique que sur la pauvreté humaine, que des politiques/programmes appropriées soient rapidement mises en place dans le cadre d'un dialogue ouvert, afin de faciliter la mobilisation des investissements requis ;
8. De prendre des mesures pour accélérer la promotion du secteur privé, y compris les micros, petites et moyennes entreprises, ainsi que la sécurité juridique des investissements extérieurs, afin de

favoriser une plus grande contribution à la croissance économique et surtout à la création d'emplois durables et décents ;

9. De veiller à ce que la montée en puissance de l'OTR - saluée par ailleurs - ne se fasse pas au détriment d'un secteur privé formel encore embryonnaire, qui supporte l'essentiel de la base de l'impôt ;
10. D'œuvrer davantage à l'élargissement de la base de l'impôt, afin de viabiliser les performances de l'OTR en cohérence avec l'objectif visant à favoriser l'investissement privé pour soutenir la croissance et l'emploi ;
11. De promouvoir l'autonomisation des programmes d'investissement des grandes entreprises publiques en renforçant durablement leurs structures financières, afin d'alléger le fardeau de la dette du pays et favoriser la relance, tout particulièrement en ce qui concerne la téléphonie et l'accès à internet, les mines, l'eau et l'énergie ;
12. De porter une attention particulière à la formation professionnelle en lui allouant des ressources budgétaires conséquentes et en impulsant la réforme de l'enseignement technique et professionnel, afin que sa gestion soit plus efficace et que les profils professionnels soient mieux adaptés à la demande du marché et aux ambitions d'émergence du pays ;
13. De redonner à l'aménagement du territoire ses lettres de noblesse, stimuler l'approfondissement de la déconcentration et de la décentralisation qui sont toutes, des outils permettant la réduction des déséquilibres inter et intra régionaux ;
14. D'analyser les organes du dispositif institutionnel de suivi et de pilotage des politiques de développement (DIPD) à la lumière des cinq (5) années de leur fonctionnement et d'en tirer toutes les conséquences dans la perspective du prochain cycle de développement ;
15. D'institutionnaliser les structures de planification, de suivi et d'évaluation au sein des ministères ;
16. De constituer aussitôt que possible, une base crédible de statistiques sur l'emploi, et d'inscrire le renforcement en cours des capacités statistiques du pays parmi les priorités du gouvernement ; il s'agit plus spécifiquement d'accélérer l'opérationnalisation de l'INSEED, dont l'importance se trouve renforcée par la mise en œuvre des ODD et par les exigences de la feuille de route de la réforme des finances publiques selon les directives de l'UEMOA ;
17. De renforcer la structuration du dialogue entre l'Etat et la société civile, comme élément majeur de consolidation de la cohésion nationale et d'appropriation des

politiques de développement.

B. A l'égard du secteur privé au Togo, les partenaires au développement recommandent :

1. De renforcer la capacité des acteurs privés à s'organiser efficacement afin de mieux contribuer à la structuration de l'économie, tant sur le plan général que sectoriel ;
2. De soutenir et multiplier les initiatives favorisant l'éclosion de l'esprit d'entrepreneuriat, notamment auprès des jeunes et des femmes.

C. Vis-à-vis des Organisations de la société civile, les partenaires du Togo recommandent :

1. De renforcer leur structuration de manière à participer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques, dans une relation collaborative et constructive avec les institutions centralisées et décentralisées.

Engagements. Les partenaires au développement réaffirment leur ferme volonté d'accompagner le Gouvernement du Togo dans ses efforts visant à relever tous ces défis. A cet effet, les partenaires s'engagent à :

1. Maintenir un dialogue constructif, respectueux de la souveraineté et des aspirations des Togolais, dans l'esprit des déclarations de Paris, Accra et Busan sur l'efficacité du développement ;
2. Aborder la question du financement du développement au Togo à la lumière du Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement durable, adopté en juillet dernier ;
3. Respecter leur part d'engagements dans le cadre de la responsabilité mutuelle, en vue d'une coopération efficace au service du développement ;
4. Maintenir l'alignement de leurs interventions sur les priorités nationales et utiliser autant que possible les systèmes nationaux de passation de marché et de gestion financière, y compris l'utilisation des appuis budgétaires, si les conditions d'éligibilité sont confirmées ;
5. Accompanyer significativement le Togo dans le processus de transformation structurelle de son économie et de progrès social.

Les partenaires du Togo se félicitent de la nouvelle architecture gouvernementale qui renforce la cohérence opérationnelle et l'unicité du pilotage stratégique des fonctions économie-plan-finances-budget, éléments essentiels pour la réussite des stratégies de développement. Ils sont honorés de participer à l'œuvre commune d'amélioration des conditions de vie, de renforcement de la résilience des togolais, de maintien de la cohésion sociale et de promotion de l'émergence de l'économie du pays.

Panier de la ménagère à Lomé

Poissons séchés ou fumés entretiennent la hausse des prix en décembre

John Afolabi

En décembre 2015, le niveau général des prix à la consommation a entretenu la hausse amorcée le mois précédent. Cette hausse est de 0,2% contre 0,5% en novembre. Elle est due essentiellement à la hausse des prix des produits de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+1,3%) et dans une moindre mesure à celle des prix des produits des fonctions de consommation "Articles d'habillement et chaussures" (+0,2%) et "Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants" (+0,5%). A l'opposé, les prix des produits des fonctions de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-1,0%), "Transport" (-0,4%), "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (-0,8%) et "Santé" (-0,3%) ont amorti la hausse de l'indice.

D'après l'Institut national de la Statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), la hausse observée au niveau de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" est imputable à celle des prix des postes tels que : "Poissons et autres produits séchés ou fumés" (+11,7%); "Légumes frais en feuilles" (+29,3%); "Légumes frais en fruits ou racine" (+2,2%); "Farines, semoules et gruaux" (+6,3%); "Autres fruits frais" (+4,2%); "Huiles" (+1,0%); "Vblaille" (+0,6%); "Autres conserves de poissons" (+0,9%); "Mouton-chèvre" (+2,1%) et "Boissons non alcoolisées artisanales" (+1,5%). Parallèlement, les postes "Céréales non transformées" (-3,4%), "Légumes secs et déaginéux" (-8,9%), "Bœuf" (-3,7%), "Poissons frais" (-4,6%), "Tubercules et plantain" (-2,3%), "Œufs" (-8,7%), "Sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs" (-1,5%), "Sucre" (-6,9%), "Pains" (-2,4%) et "Autres produits frais de mer ou de fleuve" (-5,6%) ont enregistré une baisse.

S'agissant de la fonction de consommation "Articles d'habillement et chaussures", la hausse est influencée par les postes "Vêtements de dessus homme" (+0,8%), "Chaussures enfants" (+2,6%), "Vêtements enfants (3 à 13 ans) et nourrissons (0 à 2 ans)" (+0,8%) et "Tissus d'habillement" (+0,1%). Pour la fonction de consommation "Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants", sa progression est à attribuer au poste "Tabac et stupéfiants" (+3,1%), explique l'Inseed.

Les baisses observées au niveau des fonctions de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles", "Transport", "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" et "Santé" sont liées respectivement aux postes "Combustibles solides et autres" (-



Poissons fumés

7,4%), "Carburants et lubrifiants" (-1,4%), "Articles de ménage non durables" (-1,5%), "Médicaments traditionnels" (-3,1%) et "Combustibles liquides" (-0,5%).

Parmi les produits qui ont enregistré une hausse, on peut citer : "Doèvi (Anchois) fumé" (+19,5%); "Adémè" (+49,7%); "Oignon frais rond" (+26,2%); "Akpala (Chinchard) fumé" (+6,8%); "Adiadoè (Sardinelles) fumées" (+16,4%); "Manvi (Hareng) fumé" (+31,9%); "Zomi (Huile de palme traditionnelle)" (+8,2%); "Gombos frais" (+10,2%); "Lanhoinhoïn (Poisson salé fermenté)" (+9,5%); "Aubergine locale" (+19,4%); "Mawoè (Mais en pâte)" (+11,9%); "Betterave" (+51,5%); "Poulet congelé importé" (+4,5%); "Agbéli (Manioc frais)" (+14,1%); "Salade verte locale (Laitue)" (+12,2%); "Doèvi (Anchois) séché" (+19,1%); "Carottes" (+19,3%); "Gboman" (+5,2%); "Carpe frite à l'huile rouge" (+12,6%); "Citrons" (+23,3%); "Ablo" (+10,6%); "Jeans Pantalon-imitation de marque pour homme" (+1,6%); "Doèvi (Anchois) frit" (+11,7%); "Piment rouge sec" (+16,0%); "Bananes douces" (+2,9%); "Agbéli (Manioc râpé)" (+3,0%); "Chaussures pour enfant en cuir/simili" (+4,6%); "Bolou moumou (Crevettes fraîches)" (+9,2%); "Piment rouge sec en poudre" (+13,4%); "Cossette de manioc" (+2,2%); "Bois de chauffe" (+10,3%); "Riz local longs grains vendu au petit bol" (+2,3%); "Ananas frais" (+2,8%); "Viande fraîche de chèvre au kg" (+3,1%); "Sardine à l'huile végétale" (+1,5%); "Robe fillette" (+3,8%); "Cure dents" (+1,5%); "Pomme fruit" (3,6%); "Essence super de rue" (+0,7%); "Cola fraîche" (+10,4%); "Pain artisanal sucré" (+1,1%); "Choux vert" (+23,7%); "Gari (Farine de manioc)" (+1,0%) et "Poulet vivant de chair" (+2,5%).

Quant aux produits ayant enregistré une baisse, l'Institut national de la Statistique peut citer : "Tomates rondes (Pomme)" (-22,6%); "Charbon de bois" (-7,7%); "Mais séché en grains crus vendu au grand bol" (-3,5%); "Riz importé longs grains vendu au petit bol" (-5,5%); "Arachide décortiquée crue" (-26,0%); "Igame" (-3,8%); "Viande de bœuf avec os au kg" (-5,5%); "Akpala moumou (Chinchard frais)" (-4,9%); "Essence 'SUPER' dans les stations-services administrés" (-

2,7%); "Sucre raffiné en poudre" (-12,7%); "Balai traditionnel à tige" (-26,5%); "Huile végétale (Nioto)" (-2,3%); "Gas-oil ordinaire dans les stations-services administrés" (-2,5%); "Haricots rouges secs" (-10,6%); "Oranges locales" (-11,0%); "Riz importé brisé vendu au petit bol" (-1,4%); "Œuf frais de poule de race" (-6,1%); "Gboyébessé (Piment vert)" (-10,6%); "Œuf frais de poule traditionnel" (-25,5%); "Aglinvi moumou (Crabes frais)" (-9,3%); "Piment rouge frais" (-2,0%); "Herbe Zangara pour paludisme" (-8,1%); "Ailes de poulet congelé" (-5,4%); "Haricots blancs secs" (-2,3%); "Tapioca petit grain" (-4,2%); "Saloumon fumé" (-1,6%); "Pain en baguette" (-3,3%); "Pain artisanal salé" (-6,5%); "Pétrole lampant à la pompe" (-1,8%); "Sel de cuisine gros cristaux" (-3,0%); "Balais à brindilles de palmier" (-9,1%); "Akanhoun (Potasse)" (-17,3%); "Akpan" (-7,3%); "Sésame" (-3,5%); "Décou (Noix de palme)" (-3,3%) et "Tchitchinga (Viande de bœuf grillée)" (-9,5%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une régression de 0,2% contre une hausse de 0,1% le mois précédent. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice "hors énergie, hors produits frais") a connu une baisse de 0,3% contre une hausse de 0,1% le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une hausse de 2,2%. Celui des produits énergétiques a baissé de 1,7%. Au regard de la provenance, les prix des produits locaux ont augmenté de 0,4%. En revanche, ceux des produits importés ont subi un recul de 0,5%. Du point de vue de la classification sectorielle, les prix des produits du secteur primaire ont diminué de 3,2% alors que ceux du secteur secondaire ont augmenté de 0,8%. Pour ce qui est de la durabilité, on note une hausse de 0,2% des prix des produits non durables et une baisse de 0,1% des prix des produits semi durables.

Le niveau des prix du mois de décembre 2015, comparé à celui du mois de septembre 2015 (évolution trimestrielle), a connu une hausse de 0,2% sous l'influence de la hausse des prix des produits des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+1,2%) et dans une moindre mesure des fonctions de

consommation "Biens et services divers" (+0,4%) et "Articles d'habillement et chaussures" (+0,2%).

S'agissant des nomenclatures suivant les secteurs de production, cette variation trimestrielle est particulièrement influencée par la hausse des prix des produits du secteur secondaire (+0,3%). Suivant la durabilité, cette hausse est surtout portée par les produits semi durables (+0,3%). Concernant la provenance, la progression de l'indice est surtout marquée par celle des prix des produits locaux (+0,3%).

Par rapport à décembre 2014 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu une progression sensible (+1,6%) due surtout à la hausse des prix des produits de la fonction "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+6,2%). L'effet

conjugué de la hausse des prix des produits des fonctions de consommation "Restaurants et Hôtels" (+1,0%), "Articles d'habillement et chaussures" (+1,1%), "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+1,1%), "Biens et services divers" (+0,4%) et "Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants" (+1,8%) a aussi contribué à la progression de l'indice. Par contre, les prix des produits des fonctions de consommation "Transports" et "Santé" ont chuté respectivement de 2,7% et 1,8%.

En ce qui concerne les nomenclatures secondaires, les prix des produits frais ont connu une flambée (+8,9%) et ceux des produits de l'énergie ont baissé de 3,9%. Au regard de la provenance, ce niveau s'explique par la hausse des prix des produits locaux (+2,9%). Par contre, les prix des

produits importés ont connu une baisse de 1,0%. Quant à la durabilité, les prix des produits non durables et semi durables ont enregistré respectivement une hausse de 2,6% et 1,3%. Pour ce qui est des secteurs de production, la hausse du niveau général dépend essentiellement de l'évolution remarquable des prix des produits du secteur primaire (+7,6%) et de la progression des prix des produits du secteur secondaire (+1,1%).

Le taux d'inflation, calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, s'est établi à 1,8% tout comme en novembre 2015. Le taux d'inflation de l'année 2015 s'est établi ainsi à 1,8% contre 0,2% en 2014.

En novembre 2015, le taux d'inflation était de 0,9% dans la zone UEMOA contre 0,8% en octobre 2015.

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours et à 28 jours Baisse drastique du montant injecté dans les banques du Togo cette semaine

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao) a procédé, valeur 12 janvier 2016, à une injection de liquidités d'un montant de 1 730 000 milliards, la totalité du montant mis en adjudication, identique à la semaine précédente. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 35 500 milliards, en forte baisse par rapport aux 176 milliards de la semaine précédente. L'opération arrive à échéance le lundi 18 janvier 2016, indique la Banque centrale. Le taux marginal et le taux

moyen pondéré se sont situés respectivement à 2,8000% et 2,8958%.

Au total, soixante établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso s'adjugent respectivement 459 684 milliards et 439 500 milliards. Ils sont suivis par ceux du Bénin avec 351 000 milliards, du Mali avec 271 791 milliards, et du Niger avec 113 100 milliards. Le Sénégal fait 55 425

milliards, et la Guinée-Bissau s'adjuge 4 000 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions hebdomadaires sur le marché des adjudications est passé de 1 426,7 milliards en août 2015 à 1 495,8 milliards en septembre 2015, soit une hausse de 4,8%. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 2,55% en septembre 2015, stable par rapport aux réalisations enregistrées le mois précédent.

Sous l'impulsion de la BAD, et consacrée au secteur énergétique Des experts africains, dont des Togolais, bouclent une formation sur des projets PPP

Des experts en partenariats public-privé représentant le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Sénégal, le Togo, l'Ouganda, le Congo, Maurice et le Kenya participent depuis lundi à une formation relative aux aspects juridiques, contractuels et financiers des projets PPP dans le secteur énergétique. Cette formation de cinq jours, qui se déroule à Marseille, en France, dans les locaux du CEFEB (l'Université d'entreprise de l'Agence française de développement), arrive à terme ce vendredi, selon un communiqué de la Banque africaine de développement (Bad).

"Consacrée au secteur énergétique, cette formation est l'occasion pour les experts PPP d'échanger sur leurs expériences et d'en tirer des enseignements bénéfiques. La plupart des pays africains doivent explorer de nouvelles pistes pour attirer les investissements requis et accélérer l'accès de tous à l'énergie. Le débat

qui porte actuellement sur le niveau d'investissements nécessaire pour répondre aux besoins énergétiques en Afrique doit aussi porter sur le risque auquel les parties s'exposent au cours d'une négociation et la manière avec laquelle ce risque pourrait être minimisé. Instaurer un climat de confiance pour les investisseurs est primordial sur les marchés africains", a déclaré Maude Vallée, conseillère juridique principale à la Facilité africaine de soutien juridique (ALSJ).

Elle ajoute que "le modèle PPP offre d'autres moyens grâce auxquels les gouvernements africains peuvent mobiliser des ressources destinées au secteur énergétique. Afin d'atteindre ces objectifs, nous devons former les experts et les doter des compétences requises".

Le volet de la formation se rapportant au secteur énergétique fait partie du programme de formation itinérant, qui s'étale sur trois ans,

résultant de la coopération entre l'ALSJ, l'Agence française de développement (AFD), par l'intermédiaire de son université d'entreprise, le CEFEB et Expertise France. Le programme vise à renforcer la capacité des pays membres régionaux de la Banque africaine de développement afin qu'ils soient en mesure d'identifier, de préparer, de développer et de négocier des projets PPP bancables.

L'ALSJ, hébergée par le Groupe de la Banque africaine de développement, est une organisation internationale dédiée à la fourniture de conseils juridiques et d'assistance technique aux pays africains. Cette fin, son objectif à long terme est de s'assurer que les gouvernements africains aient la capacité juridique de négocier et de conclure des accords équitables et équilibrés, qui maximisent les retombées économiques et protègent leurs droits souverains.

ATHLETISME/

Lanwi Karba: « Il y a d'abord beaucoup de choses qui manquent à l'athlétisme togolais »

Envoyé au Togo en qualité d'expert dans le cadre des relations sportives et historiques qui existent entre le Comité Olympique d'Allemagne (DOSB), le Comité National Olympique du Togo (CNOT) et la Fédération Togolaise d'Athlétisme (FTA). M. Lanwi Karba, diplômé de la Haute Université de Sport de Cologne, confie au site en ligne, ici Lome.com tout son désarroi par rapport au manque de compétitions dans le domaine de l'athlétisme au Togo.

Hervé A.

Après avoir passé un peu plus de quatre semaines au Togo pour former les entraîneurs fédéraux Niveau 1 et Niveau 2 et les entraîneurs des groupes de disciplines (sauts, lancers, et courses) dans chaque région du Togo, le constat de l'expert est sans appel: il y a un besoin urgent de compétitions pour capitaliser l'engouement qui existe chez les jeunes pour l'athlétisme.

« Cet engouement doit être maintenu d'une manière ou d'une autre enfin qu'il y ait plus de jeunes qui s'inscrivent dans les clubs d'athlétisme dans les villes du Togo. Mais encore faut-il les motiver. Il y a à peu près 66 clubs d'athlétisme affiliés à la Fédération Togolaise d'Athlétisme. Mais quand vous quittez Lomé pour remonter vers l'intérieur du pays, vous aurez l'impression que c'est uniquement à Lomé, à Kpalimé et dans une ou deux villes que des activités de l'athlétisme se déroulent », a-t-il déclaré.

Pour ce Togolais basé en Allemagne, l'engouement viendrait si les compétitions sont régulièrement organisées sur toute l'étendue du territoire et dans toutes les catégories

d'âge.

Du 14 au 18 décembre 2015, l'expert togolo-allemand a animé une formation spécialement réservée aux étudiants de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS-Lomé). Les modules enseignés ont été divers: la détection des talents, la psychologie des jeunes, la conduite des entraînements de jeunes, et la physiologie de l'entraînement des jeunes.

« Nous avons enseigné également la planification de l'entraînement des jeunes de 12 à 16 ans. Il y a aussi d'autres modules qui sont basés uniquement sur la pratique (conduite d'entraînement des sauts, courses et lancers). En fait, l'entraînement dans le monde sportif moderne doit être aussi adapté à l'âge des jeunes athlètes auprès desquels nous intervenons », a-t-il expliqué.

M. Lanwi Karba qui est diplômé de la Haute Université de Sport de Cologne (Allemagne) tout en se félicitant des talents que regorge l'athlétisme togolais souhaite une mobilisation des ressources afin de tirer cette discipline vers le haut.

« Avec 66 clubs d'athlétisme, il devrait avoir plus d'athlètes que ce que le pays dispose actuellement. Il y a d'abord beaucoup de choses



Lanwi Karba

qui manquent à l'athlétisme togolais et à la Fédération pour que les performances puissent suivre », a-t-il constaté. Et il cite pêle-mêle les carences récurrentes: le manque de moyens financiers pour amorcer le développement de la discipline, le problème lié au manque de matériels et de structures sportifs etc.

« Nous essayons à chaque fois que l'occasion le permet et que nous arrivons au Togo (dans le cadre des projets de formation et de renforcement des capacités) de combler le manque de matériels sportifs par nos dons diverses au

profit de la FTA. Il va falloir que les administrations de la FTA emboîtent le pas avec la planification et l'organisation des compétitions des jeunes. Il est aussi important que la Fédération mette en place des compétitions au cours de l'année, non seulement des compétitions de jeunes mais de plus haut niveau pour créer certaines émulations pour la performance chez les jeunes athlètes et les professionnels. On ne manquera pas de toujours le dire, on ne peut pas s'entraîner et ne pas faire de compétition », a-t-il martelé.

AS Monaco : Makelele met les points sur les i avec Jardim

Nommé directeur technique de l'AS Monaco, Claude Makelele a tenu à calmer le jeu alors que son arrivée fait jaser au sein du staff technique de l'ASM.

Sa nomination au poste de directeur technique de l'AS Monaco a surpris tout le monde. De retour aux affaires après sa courte expérience à Bastia, Claude Makelele va découvrir un nouveau métier au sein d'un club de football. Une mission que l'ancien adjoint de Carlo Ancelotti accueille avec bonheur après avoir mis entre parenthèses sa carrière d'entraîneur. Interrogé par L'Équipe, le néo Monégasque a fait le point sur les tâches qui l'attendent sur le Rocher et prévient qu'il ne fera pas interférence à Leonardo Jardim.

« Je ferai le lien entre le président et l'entraîneur, pour qui je serai un soutien. Je serai le garant de l'institution et du projet du club. (...) Si un joueur sort du cadre, ce sera à moi de le recadrer, par rapport à l'objectif du club et à celui de l'entraîneur, mais je n'interviendrai pas dans ses décisions. J'ai vécu ce métier, je sais à quel point il est difficile. Je lui donnerai un coup de main, il fait déjà du très bon boulot. » Une mise au point destinée à calmer le jeu avec l'entraîneur portugais peu ravi du scénario de l'intronisation de Makelele.

Pris par surprise, Jardim aurait très peu goûté à l'arrivée d'un élément capable de reprendre les rênes de l'équipe en cas de coup dur. Pire, les derniers bruits en provenance de la Principauté ont fait état d'une brouille entre le Lusitanien et son club. Un climat pas franchement serein que Makelele tente d'apaiser. « Écoutez, ça fait trois jours que je suis là. Je lui laisserai le temps d'apprendre à me connaître, ça ne me pose pas de problèmes. Il comprendra que je suis là pour l'accompagner dans le projet. Je ne suis pas tordu, Ancelotti et Laurent Blanc peuvent en témoigner. (...) Je comprends que mon arrivée puisse être un choc pour tout le monde; le vice-président l'a rassuré, j'ai mon rôle, il a le sien. Ça s'est très bien passé. On va travailler ensemble, dans la même direction. »

Le Real et l'Atletico interdits de recrutement !

La Commission de discipline de la FIFA vient d'infliger aux deux clubs de Madrid une sanction qui aura des répercussions importantes au cours des deux prochains marchés des transferts.

Le Barça n'a pas servi d'exemple. De l'autre côté des Pyrénées, les socios de l'Atletico et du Real Madrid doivent être sidérés en ce moment. En effet l'instance qui régit le foot à l'échelle planétaire, autrement dit la FIFA, a décidé de sanctionner lourdement les deux écuries en matière de recrutement. Après avoir enfreint les règles existantes au niveau des transferts internationaux de joueurs mineurs, les Rojiblancos et les Merengues n'auront pas le droit de se renforcer au cours des deux marchés des transferts qui se profilent (été 2016 et hiver 2017).

Il s'agit assurément d'un coup dur pour ces deux entités mais aussi pour les entraîneurs Diego Simeone et Zinedine Zidane qui devront sûrement composer avec les moyens du bord à l'issue de cette saison. Comme si cela ne suffisait pas, la FIFA a également infligé des amendes aux décideurs de l'Atletico et du Real. Dans le but de "régulariser" au plus vite les situations des jeunes joueurs concernés, ils devront verser respectivement 820.000 et 330.000 euros.

Rappelons que les gestionnaires du FC Barcelone avaient été sanctionnés pour les mêmes raisons. En 2015, ils n'avaient pas pu recruter et aligner un joueur. Du coup, des éléments comme Aleix Vidal et Arda Turan avaient dû patienter pendant environ quatre mois, jusqu'au début de ce mois de janvier, afin de pouvoir s'exprimer au sein de l'équipe première dirigée par Luis Enrique. Visiblement, les Rojiblancos et les Merengues n'ont pas du tout retenu les leçons des dérives barcelonaises. En plus de faire appel de la décision, ils pourraient mettre les bouchées doubles cet hiver afin de recruter plusieurs joueurs puisque la sanction n'est pas appliquée dans l'immédiat.

L'OM négocie le retour de Florian Thauvin !

Incroyable mais vrai : l'Olympique de Marseille tente de se faire prêter Florian Thauvin par Newcastle, six mois après l'avoir vendu pour 17 M€.

« Tu n'es pas digne de porter ce maillot ». Voilà l'un des chants entonnés par les supporters de Newcastle lorsque Thauvin est apparu sur la pelouse face à Watford le 9 janvier dernier. Entre les fans et le Français, rien ne va plus. Ils ont perdu patience face aux errements du milieu offensif, incapable de se montrer décisif (1 seul but, marqué en Capital One Cup, en août dernier). Si l'entraîneur Steve McClaren tente de protéger son joueur, il semble que l'aventure de Thauvin à Newcastle s'achève plus vite que prévu.

Ainsi, selon L'Équipe, Newcastle discute avec l'Olympique de Marseille dans l'optique de le faire revenir sur la Canebière ! Un retournement de situation assez incroyable alors que les Magpies avaient recruté Thauvin pour 17 M€ (bonus compris) et laissé filer Cabella dans le sens inverse. Le Français de 22 ans serait en tout cas emballé à l'idée de revenir à Marseille et l'aurait confié à ses proches.

En grande difficulté sportive et pénalisé par de nombreuses blessures (Barrada, Ocampos, Cabella, Alessandrini), l'OM chercherait à se renforcer à ce poste et négocierait donc avec insistance auprès de Newcastle pour un prêt. Le club anglais doit donner sa réponse aujourd'hui selon L'Équipe. S'il accepte, alors Thauvin pourrait revenir d'ici demain dans le sud de la France. Un rebondissement assez fou, qui ne serait pas le premier dans la jeune carrière du milieu offensif.

TRANSFERT

Chelsea serait prêt à relancer Emmanuel Adebayor

En début de saison, José Mourinho pensait être bien pourvu offensivement avec Diego Costa, Falcao et Rémy. Mais pour Guus Hiddink, qui a succédé au Spécial One, il est urgent de recruter un nouvel attaquant. Et les pistes ne manquent pas comme celle menant à Emmanuel Adebayor.

Chelsea semblait surarmé offensivement en début de saison. Pensez un peu: Diego Costa, Falcao et Loïc Rémy pour le poste de buteur, Hazard, Willian, Pedro, Oscar pour animer le jeu, il y avait de quoi faire. Et pourtant, les Blues ont été pénalisés par une attaque très timide. Aujourd'hui, le nouvel entraîneur Guus Hiddink a bien compris qu'il fallait booster ce secteur lors du mercato hivernal. Cela fait plusieurs semaines que Chelsea suit avec attention la révélation de Leicester City Jamie Vardy, mais ce dernier



semble décidé à poursuivre sa saison de rêve avec son club.

Dès lors, le club londonien doit explorer d'autres pistes. Selon le Daily Express, le prisé attaquant de West Bromwich Albion Saido Berahino est suivi, malgré des

statistiques moins flatteuses cette saison. Cependant, c'est Tottenham qui possède une avance dans ce dossier, alors qu'il courtise Berahino depuis un an maintenant. Quelles autres solutions s'offrent aux Blues ? Jackson Martinez fait figure d'hypothèse, mais là encore, rien n'est simple puisque l'Atletico Madrid ne le lâchera pas facilement. Et on l'imagine mal venir faire la doublure de Diego Costa.

Une nouvelle alternative vient faire son apparition et est relayée par le très sérieux The Times. Elle paraît

pour autant assez incroyable. En effet, Chelsea serait prêt à relancer Emmanuel Adebayor, âgé de 31 ans. Libre depuis la résiliation de son contrat avec Tottenham en septembre dernier, le Togolais pourrait se voir offrir un contrat de quelques mois par les Blues, si jamais ces derniers échouaient à dégoter un buteur sur le marché. Après avoir fait une pige en 2011 au Real Madrid sur une demi-saison, Adebayor peut espérer relancer sa carrière dans un rôle de joker inattendu à Chelsea

FIFA

Valcke licencié par la FIFA

Relevé de ses fonctions de secrétaire général de la FIFA depuis le mois de septembre, après l'éclatement d'un scandale de revente de billets au marché noir, Jérôme Valcke a été limogé par l'instance mercredi.

Les têtes continuent de tomber à la FIFA. Déjà privée de son président, Sepp Blatter, suspendu pour huit années de toute activité liée au football, en attendant son audience en appel, l'instance mondiale du football vient de voir son numéro deux subir une sanction bien plus lourde. Relevé de ses fonctions de secrétaire général

depuis le 18 septembre, Jérôme Valcke a officiellement été limogé ce mercredi après enquête de la commission d'éthique de l'instance.

Le Français de 54 ans est mis en cause dans une affaire de revente de billets au marché noir et lié à une "série d'allégations", d'après la FIFA qui a ainsi pris la décision de le

relever de ses fonctions. La casserole de trop pour cet ancien directeur marketing, déjà mis en cause lors d'un précédent scandale en 2006 avec l'affaire Visa/MasterCard, puis plus récemment en juin dernier, son nom étant cité dans le cadre d'un versement controversé de 10 millions de dollars de l'Afrique du Sud vers le

compte de Jack Warner, un des anciens vice-présidents de la FIFA.

Si l'ancien bras droit de Sepp Blatter n'est désormais plus lié à la FIFA après ce licenciement, il n'en a pour autant pas fini avec l'instance puisqu'il risque toujours une suspension de neuf ans de toute activité liée au football.

Lancement de chantiers routiers au Bénin Le groupe EBOMAF en mode leadership avec de nouveaux marchés de 335 milliards FCFA

Le Président Thomas Yayi Boni a procédé, les 5 et 6 janvier 2016 au lancement de l'important projet routier Barikoara-Kerou-Pehunko-Djougou de 215 Km dont la mise en œuvre est confiée à EBOMAF-Bénin pour un coût global de 149 milliards F CFA. Avec d'autres marchés d'aménagement et de bitumage de routes tels Dassa-Savalou-Djougou, les nouveaux contrats en terre béninoise se chiffrent à environ 335 milliards F CFA.

Le Groupe EBOMAF conforte son leadership dans les grands travaux au Bénin. La saga continue de fort belle manière au pays de Béhanzin. EBOMAF-Bénin a commencé la nouvelle année en fanfare avec l'attribution d'un nouveau marché dans le Nord du pays pour un montant global de 149 milliards F CFA. La filiale béninoise du leader burkinabè du BTP est encore sollicitée pour moderniser l'axe Barikoara-Kerou-Pehunko-Djougou sur une distance totale de 215 Km. Le top de départ des



Km pour 10 milliards F CFA et Ouegbo-Toffo sur plus de 12 Km pour plus de 7 milliards F CFA. D'autres projets sont actuellement en cours de négociation. L'aménagement et le bitumage des axes concernés vont aboutir à des routes modernes aux normes internationales.

La présence de EBOMAF dans le BTP béninois est des plus remarquables ces dernières

çà et là sur toute l'étendue du territoire national, le bitumage du tronçon Barikoara-Kerou-Pehunko-Djougou s'inscrit dans un Partenariat Public-Privé dont le financement résulte de l'opérationnalisation de la Table ronde de Paris organisée en 2014 pour mettre en synergie d'actions le gouvernement béninois et des partenaires sûrs au développement.



travaux donnés respectivement, les 5 et 6 janvier derniers à Barikoara et à Djougou, par le Président Thomas Yayi Boni témoigne de la confiance sans cesse renouvelée des plus hautes autorités à

années. Grâce à l'expertise dont elle a fait montre au fil des ans, la société de Mahamadou Bonkougou s'y est taillée une réelle réputation dans l'exécution de projets routiers d'envergure. Au

Le lancement des travaux Barikoara-Kerou-Pehunko-Djougou a offert une tribune privilégiée au Président Thomas Yayi Boni et au ministre des Travaux publics, Gustave Sonon, pour saluer ce bel exemple de coopération Sud-Sud gagnant-gagnant.

Après Bodjécali-Madjécali-Illoua-Frontière Nigéria (déjà réceptionné), Comé-Lokossa-Dogbo, Parakou-Wèwè (50% de taux global de réalisation), Tangbo-Zé et Ouegbo-Toffo, les nouveaux fronts ouverts à Barikoara et à Djougou sont appréhendés avec le même entrain. Sous la houlette du Directeur technique de EBOMAF-Bénin, Arouna Mohamed, un personnel hautement qualifié s'appuie déjà sur un impressionnant parc d'engins pour tenir le compte à rebours de la modernisation de cette importante voie. Hommes, femmes, vieux, jeunes et enfants des localités bénéficiaires du projet routier sont sortis massivement oindre le début d'exécution des travaux de bénédictions et de libations.

Etant donné que cet ambitieux chantier vise doublement le désenclavement d'une vaste zone agricole nationale et l'accélération du processus d'intégration régionale.

point de s'imposer comme l'un des principaux bâtisseurs d'infrastructures au Bénin. C'est aujourd'hui un acteur clé dans la conduite de projets structurants.

A la grande satisfaction des populations, la franche collaboration entre l'Etat béninois et EBOMAF permet actuellement de mettre efficacement en œuvre la politique de réhabilitation et de modernisation des infrastructures routières initiée par le Président Thomas Yayi Boni depuis son accession au pouvoir. A l'instar des autres chantiers en exécution



EBOMAF et à son PDG Mahamadou Bonkougou depuis 2012. Ce dernier marché porte à environ 335 milliards F CFA l'enveloppe cumulée des contrats routiers conclus ces derniers mois entre l'Etat béninois et EBOMAF-Bénin.

En effet, le chantier Barikoara-Kerou-Pehunko-Djougou s'ouvre juste après l'attribution du projet Dassa-Savalou-Djougou et ses bretelles sur une longueur totale de 270 km pour un montant global de 155 milliards F CFA ainsi que ceux des tronçons de Tangbo-Zé sur 17

Au moment d'obtenir la licence 3G Moov-Togo réitère son engagement d'intégrer des Togolais à des postes d'encadrement

Aucune redevance téléphonique n'est prévue en 2016. Et pour cause, le paiement de la redevance du groupe Togo Télécom a été soldé par une convention de compensation intervenue avec l'Etat togolais en 2014. Quant à la licence de la société Moov, son paiement a pris fin en 2015 et couvre une période de douze ans ; elle prend fin en 2021. Le prochain renouvellement interviendra en 2022. C'est dans ce contexte qu'est intervenu, le 13 janvier 2016, le décret portant autorisation de la modification de l'arrêté portant extension à la licence 3G de la licence pour l'établissement et l'exploitation de réseaux de communications électroniques mobiles 2G précédemment octroyée à Atlantique Telecom Togo. Le pouvoir de Lomé donne ainsi mandat à la ministre de l'Economie numérique à autoriser Atlantique Telecom Togo (Moov-Togo) d'exploiter jusqu'en 2021 la licence 3G, une technologie mobile qui garantit un débit internet plus important pour la transmission de données et de l'internet mobile. Aux termes de ce décret, « Atlantique Telecom s'engage à opérer d'importants investissements dans l'infrastructure, l'extension de la couverture d'accès, la densification des zones couvertes et participer à la création d'emploi et particulièrement la participation des Togolais à des postes d'encadrement », précise le communiqué officiel.

Voilà qui renvoie à l'une des conditionnalités posées par l'Etat togolais au début de l'année 2015 avant d'accorder la demande de transfert du contrôle d'Atlantique Telecom Togo. Cinq mois étaient accordés à Etisalat et Maroc Telecom pour satisfaire la condition de l'Etat togolais. Le constat a été fait en 2010 qu'Atlantique Telecom Togo viole l'obligation relative à la structure de son capital social. Etisalat, la société de droit émirati, détenait plus de 95% du capital d'Atlantique Telecom Togo alors

qu'il n'était autorisé à n'en détenir qu'au plus 70%. Le cahier des charges du 21 décembre 2009 stipule qu'au moins 30% du capital social doivent être détenus par un actionnariat togolais. Ce qui n'a été connu du grand public que lorsque Atlantique Telecom Togo s'est vu infliger une pénalité financière de 1,332 milliards de francs Cfa par l'Autorité de réglementation des secteurs de postes et télécommunications, après des injonctions et mises en demeure. Lomé a décidé de frapper quand, le 12 mai 2014, Atlantique Telecom Togo fait une demande d'autorisation d'une opération de

togolais». Après les cinq mois de cette phase, le ministère devrait signer un protocole avec Maroc Telecom, donnant les modalités complètes de la réforme du capital d'Atlantique Telecom Togo avec les engagements formels à prendre par chaque partie. Le président du Directoire de Maroc Telecom a envoyé un courrier aux autorités togolaises, en prenant l'engagement formel d'investir dans le développement du secteur des communications électroniques. Avec cette nouvelle dynamique affichée par Maroc Telecom, le cabinet de la ministre Cina Lawson, au cours du conseil



L'immeuble de la Direction Générale de Moov-Togo à Lomé

transfert de son contrôle au groupe Maroc Telecom qui doit ainsi devenir l'actionnaire majoritaire de la société Atlantique Telecom Togo en lieu et place du groupe Etisalat. Deux séances de travail ont eu lieu les 10 et 17 décembre 2014 où l'autorisation de l'Etat togolais a été encore conditionnée à la mise en conformité d'Atlantique Telecom Togo aux exigences du cahier des charges.

A l'époque, un document du ministère de tutelle indiquait qu'un processus en deux phases (préparatoire et d'exécution) devait être conduit. La phase préparatoire « pour préparer et finaliser toutes les modalités nécessaires à la réalisation de l'opération devant permettre à 30% du capital social d'Atlantique Telecom Togo d'être détenus par des investisseurs

des ministres du 30 décembre 2014, a pu obtenir le consentement de l'Etat togolais pour autoriser l'autorisation de transfert.

Jusqu'ici, seul l'opérateur public Togo Cellulaire opère dans la 3G. Avec le décret du 13 janvier, il se dit déjà que l'entrée de Moov-Togo sur le segment des services 3G créera une certaine dynamique sur le marché des données et internet mobiles. Les consommateurs pourront ainsi disposer d'une véritable faculté de choix entre les deux opérateurs de téléphonie mobile. « Ce décret réaffirme la volonté du Gouvernement de faire passer les services de haut débit Internet d'un statut de produit de luxe à celui de grande consommation à travers les technologies mobiles », déclare-t-on.

A l'endroit de la Diaspora togolaise Un poste de secrétariat de direction annoncé vacant en région parisienne

Dans un communiqué officiel, le ministère des Affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine porte à la connaissance des Togolais(es) de l'extérieur (diaspora) de la vacance d'un poste de secrétaire et/ou d'assistant(e) de direction dans une structure en région parisienne, en France.

Les candidats(es) doivent être titulaires d'un diplôme de secrétariat de direction, avoir une expérience professionnelle d'au moins trois (03)

ans dans le domaine du secrétariat ou d'assistance de direction, maîtriser le français et l'anglais et être disponibles à prendre fonction immédiatement.

Les personnes intéressées par cet avis sont priées d'envoyer par mail leurs dossiers de candidature à l'adresse maeirtgce@yahoo.fr. Chaque dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes : une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé et une copie

du diplôme de secrétariat. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au vendredi 29 janvier 2016. Il est indiqué que des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de la Direction des Organisations internationales au ministère des Affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine à Lomé, ou aux contacts téléphoniques suivants : (228) 22 21 29 11/12 ou (228) 90 66 79 40.

Commerce/L'Après fêtes

Le bilan des affaires

Etonam Sossou

C'est fini les fêtes depuis quelques jours déjà. L'effervescence est retombée. Dans les marchés et autres lieux de commerce, l'affluence a diminué. Les rayons des supermarchés, les étals des marchés, les comptoirs des débits de boisson, les restaurants, et autres lieux de loisirs reprennent le cours normal de leurs activités. L'heure est maintenant aux comptes. Par rapport aux investissements réalisés pour ces périodes, il faudra dégager du fruit des ventes, les bénéfices produits. Et comme «l'argent ne fait pas de bruit», les opérateurs économiques exerçant dans ces différents secteurs d'activités, bien que certains peu disert sur leurs chiffres de vente, déclarent pour certains des bilans peu éloquentes et pour d'autres des recettes plutôt satisfaisantes. Comme ce chauffeur de taxi rencontré au lendemain de la nuit de la Saint Sylvestre à Lomé. Le jeune conducteur, au détour d'une causerie avec un de ses



passagers, confie avoir obtenu une recette de plus de 50 000 F durant la nuit du 31 décembre au 1er janvier. Après déduction de la «recette du propriétaire du taxi, qu'il évalue à 6 000 F et l'achat du carburant, le taximan a gardé pour lui, un peu plus de 30 000 F». Comme lui, les fêtes de fin d'année sont des périodes juteuses pour les taximen. Ceux-ci ont l'occasion de doubler leurs recettes journalières.

Dans les marchés et supermarchés, les denrées alimentaires (poulets, poisson, farine, viande de bœuf et de porc, etc.), les vêtements, et les articles de fêtes (sapins, guirlandes, jeux de lumière, etc.) étaient les plus

demandés. Dans le cadre des foires organisées, d'importants stocks de produits alimentaires ont été écoulés. Du côté des lieux de loisirs et de divertissement, des aménagements spéciaux ont également été faits pour attirer le maximum de personnes. A Lomé, un responsable d'un centre de loisirs confie avoir multiplié par dix la fréquentation de son établissement pendant les fêtes de fin d'année. Dans les supermarchés, bien que les responsables se refusent à dévoiler leurs chiffres d'affaires, ils ne cachent pas leur satisfaction au vu de la progression enregistrée dans les ventes en comparaison aux

années antérieures. «Le taux de fréquentation pour ces jours-là (période allant du 20 au 31 décembre, était de près de 4 000 clients. Le bazar des jouets, les produits frais et les liqueurs ont été les rayons les plus visités. Nous sommes satisfaits du taux de fréquentation et du chiffre d'affaires qui a très bien progressé par rapport à l'année dernière», a reconnu le responsable d'un supermarché.

Pour cette période de bonnes affaires, tous les opérateurs n'affichent pas des bilans élogieux. Dans cette catégorie, on peut citer les promoteurs hôteliers. Certains confessent que leur business n'a pas tourné comme prévu. En cause, la multiplication des débits de boisson, de même que l'organisation de cérémonies diverses à l'instar des anniversaires et des mariages. Des événements qui ont détourné une bonne partie de la clientèle des établissements hôteliers occasionnant chez certains, des baisses de 50% dans les ventes.

Signature des accords de coopération des ONG de développement

Des projets en faveur de 11 pays africains dont le Togo

Le gouvernement luxembourgeois a signé six accords-cadres de coopération avec des ONG de développement. En effet, en 2016 la conclusion de nouveaux accords-cadres a été programmée avec les organisations non gouvernementales suivantes: Fondation Follereau Luxembourg (FRF), Friendship Luxembourg (FI), Chrëscht mam Sahel (CMS), Fondation Caritas Luxembourg (CAR), Aide à l'Enfance de l'Inde (AEI) et Eng Bréck mat Latäinamerika (EBMLA). Ces 6 accords-cadres représentent une contribution totale du ministère de 39.328.091,83 euros couvrant la période 2016-2020.

Les projets mis en œuvre, suite à cette signature des accords-cadres sont localisés dans 4 pays en Amérique centrale et latine

(Bolivie, Pérou, Haïti, Colombie), 4 en Asie (Laos, Inde, Népal, Bangladesh), 6 pays au Moyen et Proche-Orient (Afghanistan, Tadjikistan, Jordanie, Liban, Turquie, Syrie) et 11 en Afrique (Cap Vert, Ethiopie, Niger, RD Congo, Soudan du Sud, Mali, Togo, Côte d'Ivoire, République Centrafricaine, Madagascar, Burkina Faso). Les actions des ONG signataires seront axées sur les thématiques suivantes: le développement local intégré, l'éducation et la formation professionnelle, le développement rural, la sécurité et souveraineté alimentaire, la santé de base, les droits économiques, sociaux et culturels. La Coopération luxembourgeoise est l'une des coopérations qui réserve une grande partie de son aide publique au développement (16,66%) pour les ONG.

Santé/ Après 11.300 morts,

L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest est terminée

L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la plus grave depuis l'identification du virus il y a 40 ans, s'est officiellement achevée le 14 janvier avec l'annonce de l'arrêt de "toutes les chaînes connues de transmission" au Liberia comme dans l'ensemble de la région.

Les pays touchés et la communauté internationale ont réagi avec soulagement mais prudence à la proclamation par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de la fin de cette épidémie, partie en décembre 2013 de Guinée, qui s'est propagée au Liberia et en Sierra Leone voisins, puis au Nigeria et au Mali.

En deux ans, elle aura atteint dix pays, dont l'Espagne et les Etats-Unis, provoquant officiellement 11.315 morts pour 28.637 cas recensés. Ce bilan, sous-évalué de l'aveu même de l'OMS, dépasse celui cumulé de toutes les épidémies d'Ebola depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976.

Après la Sierra Leone le 7 novembre et la Guinée le 29 décembre, le Liberia a atteint jeudi son 42e jour - deux fois la durée maximale d'incubation - depuis le second test négatif sur le dernier patient, a annoncé l'OMS, ces trois pays concentrant plus de 99 % des cas.

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a prévenu mercredi



que de nouvelles résurgences étaient prévisibles "dans l'année". Le risque persiste car le virus subsiste dans certains liquides corporels de survivants, notamment le sperme où il peut rester jusqu'à neuf mois, voire un an. Médecins sans Frontières (MSF), un des principaux acteurs de la lutte contre cette épidémie, a appelé à "en tirer les leçons".

Selon l'Unicef, beaucoup de gens continuent à souffrir, en particulier les enfants dont le virus a rendu l'existence plus vulnérable encore, plus de 22.000 ayant perdu au moins un des deux parents.

La maladie a bouleversé le mode de vie des pays frappés, par la recommandation d'éviter tout contact entre vivants, mais aussi avec les morts - une interdiction mal acceptée par des populations attachées aux rites funéraires impliquant le lavage des corps.

En octobre 2014, les autorités libériennes avaient même édicté une consigne unique pour les cadavres, peu importe la cause du décès: "Brûlez-les tous". Dépassés, les Etats aux services de santé sinistrés ont multiplié les mesures d'exception, comme la quarantaine imposée à des régions entières. La Sierra Leone a ainsi confiné tous ses habitants pendant trois jours, en septembre 2014 puis en mars 2015. Face à des décisions jugées autoritaires et des messages de prévention initiaux mal formulés, promettant une mort quasi inéluctable, les populations ont souvent regimbé.

C'est en Guinée que ces réactions se sont manifestées le plus brutalement: en septembre 2014, huit membres d'une équipe de sensibilisation étaient massacrés à Womey, dans le Sud forestier, épicentre originel de l'épidémie.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1302
DE LOTO BENZ DU 30 Décembre 2015

Le tirage hebdomadaire de LOTO BENZ a été effectué ce mercredi 06 Janvier 2016 et porte le numéro 1303.

En effet, au précédent tirage, la LONATO a encore fait des heureux gagnants de gros lots et de nombreux lots intermédiaires sur toute l'étendue du territoire.

En effet, sur les points de vente 2137, 2231 et 20227 basés respectivement à BADOU et NOTSE, ont recensés chacun un lot de 500.000F CFA.

Un parieur basé à ADETA a remporté la somme de 750.000F CFA, auprès de l'opérateur 4102.

La ville de LOME n'est pas en reste avec deux lots de 750.000F CFA et un gros lot de 1.250.000F CFA, enregistrés sur les points de vente 9041, 90023 et 7107.

Achète à 200F CFA, les tickets ZEM qui te font gagner de l'argent et des motos. Gratte ton ticket ZEM et si tu trouves 3 fois le symbole étoile, tu gagnes immédiatement le lot mentionné en dessous. «AVEC ZEM, PREND DE L'AVANCE»

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1304 de LOTO BENZ du mercredi 13 Janvier 2016

Numéro de base

22

76

06

60

17

TOGO CELLULAIRE

Vivez heureux et restez connectés en 2016

© 2000-2016 TOGO CELLULAIRE



LE LEADER

service client 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/Togocel

www.togocel.tg

certifié ISO 9001:2008

